



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rés
i
Mon
be



23049296

Déposé / Registre

31 MARS 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Grefte

N° d'entreprise : **0458 322 525**

Nom

(en entier) : **ASSOCIATION DES COUVREURS FORMATEURS**

(en abrégé) : **A.C.F.**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **CLOS DES TRIGONELLES 3, BUS 13 - 1120 NEDER-OVER-HEEMBEEK**

Objet de l'acte : Renouvellement de mandats - Nomination

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 mars 2022

L'assemblée se réunit ce jour et prend, à l'unanimité, les décisions suivantes :

L'assemblée générale renouvelle le mandat des administrateurs suivants pour un terme de 4 ans:

- Segers Philippe Président
- Vandermosten Christophe
- Libbrech Hugues Secrétaire
- Quillet Philippe Trésorier
- Manuel Castro y Pena

L'assemblée générale acte la nomination des administrateurs suivants :

- Cédric Favresse, rue des Bruyères 21/A à 1435 Mont-Saint-Guibert
- Cédric Degreef, rue du Calvaire 30 à 7090 Braine-le-Comte
- Roland Dupont, rue de dinant 5 à 1491 Braine-l'Alleud

L'assemblée générale mandate à l'unanimité des voix la société J. Jordens srl / Marion de Crombrughe aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente assemblée, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge.

Marion de Crombrughe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/04/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).